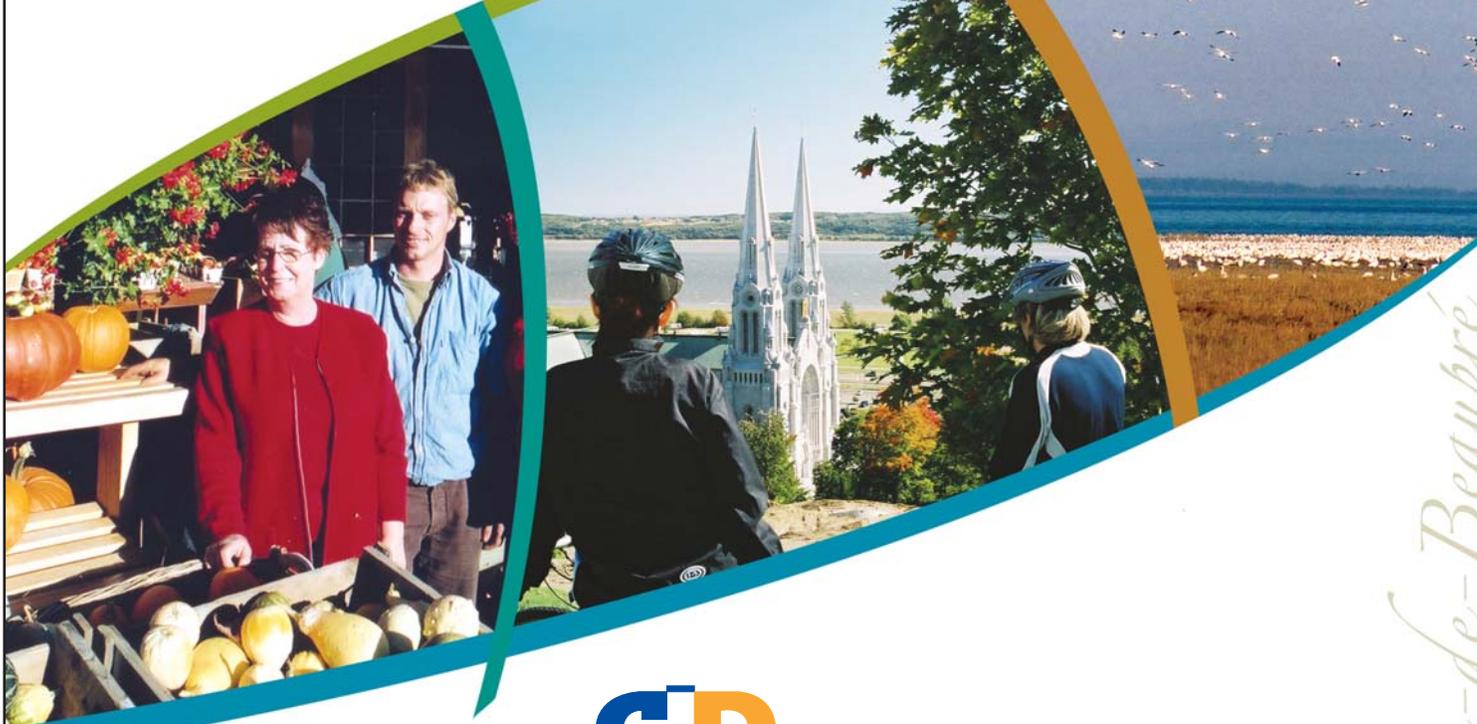


|| RAPPORT D'ACTIVITÉ ||

Forum des intervenants
touristiques de la Côte-de-Beaupré

LEADERSHIP EN TOURISME...
LE TEMPS D'AGIR !

JEUDI 14 JUIN 2007
HÔTEL VAL-DES-NEIGES



Côte-de-Beaupré

Avant-propos

Le Forum des intervenants touristiques de la Côte-de-Beaupré, tenu le 14 juin 2007 à l'hôtel Val-des-Neiges, a réuni 114 participants venus échanger sur leurs préoccupations et sur les mesures à prendre pour que l'industrie touristique de la Côte-de-Beaupré soit encore plus performante.

Ce rapport d'activité inclut :

Section A

- Les éléments d'information et/ou publicitaires en préparation du forum.

Section B

- Document de réflexion soumis aux participants.

Section C

- Le relevé sommaire des échanges en ateliers (4) et en plénière.
- Sommaire du mot de la fin par le préfet de la MRC.
- Des suggestions formulées par M. Marcel Jamet sur les suites à donner au forum.
- Synthèse.
- Conclusion.

Section D

- Les participants et leur appréciation de l'événement

Bonne lecture.


Jacques Choquette

Section A

**Les éléments d'information et/ou publicitaires
en préparation du forum**

Forum des intervenants
touristiques de la Côte-de-Beaupré

LEADERSHIP EN TOURISME...
LE TEMPS D'AGIR !

JEUDI 14 JUIN 2007
HÔTEL VAL-DES-NEIGES

Tourisme d'affaires
Agrotourisme et gastronomie
Tourisme culturel et religieux
Tourisme sportif et de plein air

Des échanges sous quatre angles :

- Aménagement du territoire et infrastructures
- Développement et support des projets
- Ressources humaines
- Promotion et mise en marché du tourisme

AU PROGRAMME

En avant-midi

Conférencier au petit-déjeuner :
M. Jean-Paul L'Allier, avocat,
Langlois Kronström Desjardins,
ex-maire de Québec

Travail en ateliers

Conférencier du dîner :
M. Daniel Gauthier, président
du conseil d'administration
et chef de la direction,
Groupe Le Massif

En après-midi

Plénière
Cocktail à saveur locale
et réseautage

Personne-ressource

M. Marcel Jamet, président
Planam, cabinet conseil en gestion
récréotouristique

INFORMATION ET INSCRIPTION

(418) 827-5256 poste 200
www.cldcotedebeaupre.com

50 \$
taxes incluses



Annonce dans Beauport Express

Parution : le 26 mai 2007
Format : 1/4 de page

**Forum des intervenants touristiques
de la Côte-de-Beaupré**

**LEADERSHIP EN TOURISME...
LE TEMPS D'AGIR !**

JEUDI 14 JUIN 2007 - HÔTEL VAL-DES-NEIGES

Tourisme d'affaires
Agrotourisme et gastronomie
Tourisme culturel et religieux
Tourisme sportif et de plein air

Des échanges sous quatre angles :
- Aménagement du territoire et infrastructures
- Développement et support des projets
- Ressources humaines
- Promotion et mise en marché du tourisme

AU PROGRAMME

En avant-midi

Conférencier au petit-déjeuner
M. Jean-Paul L'Allier, avocat,
Langlois Kronström Desjardins,
ex-maire de Québec

Travail en ateliers

Conférencier du dîner
M. Daniel Gauthier, président
du conseil d'administration
et chef de la direction, Groupe Le Massif

En après-midi

Plénière
Cocktail à saveur locale et réseautage

Personne-ressource

M. Marcel Jamet, président
Planam, cabinet conseil en gestion
récréotouristique

INFORMATION ET INSCRIPTION

(418) 827-5256 poste 200
www.cldcotedebeaupre.com



C.L.D. DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

50 \$
taxes incluses



Annonce dans Le Soleil

Parution : le 2 juin 2007
Format : 100 lignes x 4 col.

Forum des intervenants touristiques de la Côte-de-Beaupré

LEADERSHIP EN TOURISME... LE TEMPS D'AGIR !

JEUDI 14 JUIN 2007 - HÔTEL VAL-DES-NEIGES

Tourisme d'affaires

Agrotourisme
et gastronomie

Tourisme culturel et religieux

Tourisme sportif
et de plein air

Des échanges sous quatre angles :

- Aménagement du territoire
et infrastructures
- Développement et support des projets
- Ressources humaines
- Promotion et mise en marché
du tourisme

AU PROGRAMME

En avant-midi

Conférencier au petit-déjeuner :
M. Jean-Paul L'Allier, avocat,
Langlois Kronström Desjardins,
ex-maire de Québec

Travail en ateliers

Conférencier du dîner :
M. Daniel Gauthier, président
du conseil d'administration
et chef de la direction,
Groupe Le Massif

En après-midi

Plénière
Cocktail à saveur locale
et réseautage

Personne-ressource

M. Marcel Jamet, président
de Planam, cabinet conseil
en gestion récréotouristique

INFORMATION ET INSCRIPTION

(418) 827-5256 poste 200
www.cldcotedebeaupre.com



CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

50 \$ taxes incluses



L'industrie touristique de la Côte-de-Beaupré aura son forum

Beaupré, le jeudi 31 mai 2007 - Tous les intervenants touristiques de la MRC de La Côte-de-Beaupré sont conviés à un rendez-vous de la plus haute importance, le 14 juin à l'hôtel Val-des-Neiges, pour échanger sur les défis que doit relever leur industrie dans les prochaines années. L'activité, organisée par le CLD de la Côte-de-Beaupré, permettra aussi de paver la voie à un exercice ultérieur de l'Office du tourisme de Québec, pour la préparation de son plan marketing 2008-2012.

L'activité du 14 juin permettra aux entreprises touristiques, aux organismes qui supportent le tourisme et aux élus d'échanger durant une journée entière. Les échanges porteront sur quatre grandes familles d'activités : le tourisme d'affaires, l'agrotourisme et la gastronomie, le tourisme culturel et religieux, et finalement le tourisme sportif et de plein air. Pour chaque type d'activité, les participants devront identifier leurs priorités et leurs solutions concernant l'aménagement du territoire et son impact sur l'industrie touristique, le développement et le support des projets générateurs d'activités, la main-d'œuvre et la mise en marché touristique.

Selon Bernard Paré, président du CLD, la Côte-de-Beaupré dispose d'atouts magnifiques pour développer son industrie touristique et en accroître la contribution à l'économie locale. « Parmi les objectifs qu'il poursuit, ce forum veut permettre au plus grand nombre possible d'intervenants de statuer sur leurs besoins et sur les mesures concrètes qu'ils préconisent pour dynamiser encore plus le tourisme sur la Côte-de-Beaupré », de souligner M. Paré.

Des conférenciers de prestige

La journée débutera par un petit déjeuner-conférence avec l'**ex-maire de Québec, M. Jean-Paul l'Allier**, aujourd'hui avocat chez Langlois Kronström Desjardins. Suivra ensuite un portrait de la situation du tourisme sur la Côte-de-Beaupré par **M. Marcel Jamet, président de Planam**, cabinet conseil en gestion récréotouristique. Sur l'heure du midi, les participants au forum pourront entendre **M. Daniel Gauthier**, président du Groupe Le Massif, venu leur parler de son projet, bien sûr, mais aussi de la démarche qui lui permet d'avancer.

Travail en ateliers, plénière et cocktail du terroir

Après leur travail en ateliers tout au long de l'avant-midi, les participants au forum partageront leurs trouvailles à l'occasion d'une plénière en après-midi. La journée prendra fin avec un cocktail où les produits et les vins locaux seront à l'honneur. Ce sera une belle occasion de réseautage.

L'information complète concernant le forum est disponible sur le site Internet du CLD à l'adresse www.cldcotedebeaupre.com. Le programme complet y figure et on peut s'inscrire en ligne, moyennant des frais minimes de 50 \$ par personne.

On peut aussi, pour plus d'information, communiquer avec le CLD au 418 827-5256 poste 200.

Le forum des intervenants touristiques de la Côte-de-Beaupré a reçu l'appui financier d'Emploi-Québec, de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, de la Caisse populaire Desjardins Mont Sainte-Anne et de l'Office du tourisme de Québec.

-30-

Source : Jacques Choquette
Jacques Choquette Communications inc.
418-652-1521

Information : Mario Leblanc, directeur général
CLD de la Côte-de-Beaupré
418-827-5256 poste 200

**Forum
des intervenants
touristiques
de la Côte-de-Beaupré**

**LEADERSHIP EN TOURISME...
LE TEMPS D'AGIR !**

Le dépliant



30, rue Ste-Marguerite
Beaupré (Québec) G0A 1E0

Téléphone : (418) 827-5256
Télécopieur : (418) 827-5065
Courriel : info@cldcdb.net

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
(418) 827-5256 poste 200



**Forum
des intervenants
touristiques
de la Côte-de-Beaupré**

**LEADERSHIP EN TOURISME...
LE TEMPS D'AGIR !**



**JEUDI 14 JUIN 2007
HÔTEL VAL-DES-NEIGES**



Le temps d'agir...

L'économie de la Côte-de-Beaupré repose beaucoup sur la vitalité de son industrie touristique. Au cours des dernières années, ce secteur d'activité a connu différents soubresauts. Il est maintenant important de faire le point, ensemble, et d'identifier ce que nous pouvons mettre en œuvre pour que le tourisme continue d'être une source de fierté et de prospérité sur la Côte-de-Beaupré.

Nous avons en main des atouts magnifiques pour développer notre industrie touristique et en accroître la contribution à notre économie. Il n'en tient qu'à nous d'innover pour les faire fructifier.

Parmi les objectifs qu'il poursuit, ce forum veut permettre au plus grand nombre possible d'intervenants de statuer sur leurs besoins et sur les mesures concrètes qu'ils préconisent pour dynamiser encore plus le tourisme sur la Côte.

Les discussions tourneront autour de quatre grandes familles d'activités touristiques : le tourisme d'affaires, l'agrotourisme et la gastronomie, le tourisme culturel et religieux et, finalement, le tourisme sportif et de plein air.

Pour chacun de ces secteurs, les participants seront appelés à une analyse sous quatre angles : l'aménagement du territoire et les infrastructures ; le développement des projets et le support qu'on leur apporte ; la disponibilité, l'accueil, la formation et la rétention des ressources humaines ; la promotion et la mise en marché du secteur touristique.

Au terme de cette journée d'échanges, nous serons tous plus en mesure d'identifier les orientations et les secteurs à privilégier, les projets les plus urgents ou les plus intéressants et, finalement, les mesures à mettre en place pour développer davantage notre industrie touristique.

Personne ne peut agir mieux que vous pour assurer l'avenir du tourisme sur la Côte-de-Beaupré. Il est donc primordial que vous participiez à cette activité, pour en assurer le succès.

Nous anticipons le plaisir de vous y accueillir !



Bernard Paré



Henri Cloutier

*Bernard Paré, président
CLD de la Côte-de-Beaupré*

*Henri Cloutier, maire de Beaupré
Préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré*



Le leadership et la concertation

Les attraits sont multiples et diversifiés sur la Côte-de-Beaupré. Qu'on songe seulement au Mont-Sainte-Anne, au Parc de la Chute-Montmorency, aux Sept Chutes, au Canyon Ste-Anne, à la présence du fleuve, à la Réserve nationale de faune du Cap Tourmente, à la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, à la Véloroute Marie-Hélène-Prémont, à notre important patrimoine architectural, à la présence du Centre des Congrès du Château Mont-Sainte-Anne, à un important secteur d'agrotourisme ou à nos infrastructures d'hébergement. Nous sommes choyés.

Les projets sont également nombreux, mais ils ont parfois de la difficulté à se concrétiser ou à atteindre une taille qui en assurerait leur pérennité. Les promoteurs sont-ils suffisamment appuyés dans leur démarche, les infrastructures sont-elle adéquates. Que peut-on faire pour insuffler un dynamisme renouvelé ?

Parmi les enjeux auxquels est confrontée la Côte-de-Beaupré, ceux du leadership et de la concertation seront certainement discutés lors du Forum des intervenants touristiques, pour faire en sorte qu'ensemble nous donnions un nouveau souffle à notre avenir touristique.

Une situation stratégique

Aux attraits énoncés plus haut, et dont la liste n'était pas exhaustive, ajoutons que la Côte-de-Beaupré est stratégiquement située entre deux pôles majeurs du tourisme régional : Québec, Joyau du Patrimoine mondial, et Charlevoix. Mettons-nous suffisamment à profit cette géographie régionale et en exploitons-nous tout le potentiel ?

Notre situation géographique nous propose aussi un certain nombre de défis, ne serait-ce qu'au chapitre de la main-d'œuvre, de sa formation et de sa rétention. Comment devons-nous y faire face ?

Et dans ce contexte, comment faire en sorte que notre message promotionnel soit entendu haut et fort ?

Voilà autant de questions auxquelles vous voudrez sûrement apporter vos réponses et vos suggestions.

Le Forum des intervenants touristiques de la Côte-de-Beaupré vous appartient. Soyez-y sans faute.



Le programme

- 7 h 30 Accueil et inscriptions
- 8 h 00 Ouverture par le président du CLD
M. Bernard Paré
- 8 h 10 Petit-déjeuner conférence avec
M. Jean-Paul L'Allier, avocat,
Langlois Kronström Desjardins
et ex-maire de Québec
- 8 h 40 État de la situation du tourisme
sur la Côte-de-Beaupré, par
M. Marcel Jamet, président
Planam, cabinet conseil
en gestion récréotouristique
- 9 h 00 **Travail en ateliers**
Les secteurs suivants
sont discutés tour à tour
- Tourisme d'affaires
 - Tourisme culturel et religieux
 - Agrotourisme et gastronomie
 - Tourisme sportif et de plein air
- 10 h 00 Pause
- 10 h 30 **Reprise du travail en ateliers**
- 12 h 00 Dîner-conférence avec
M. Daniel Gauthier,
président du conseil d'administration
et chef de la direction,
Groupe Le Massif
- 13 h 30 Assemblée générale
et mise en commun
- 15 h 30 Clôture du Forum par le préfet
de la MRC de La Côte-de-Beaupré,
M. Henri Cloutier
- 16 h 00 Cocktail à saveur locale et réseautage

Personne-ressource

M. Marcel Jamet, président
Planam, cabinet conseil en gestion récréotouristique

Animation

M. Jacques Choquette, président
Jacques Choquette Communications inc.

Pour s'inscrire

Complétez et retournez cette page par télécopieur au 418 827-5065 ou par la poste. Faites parvenir votre chèque au montant de 50 \$ (taxes incluses) à l'ordre du CLD de la Côte-de-Beaupré à l'adresse suivante :

**30, rue Sainte-Marguerite
Beaupré (Québec) G0A 1E0**

**Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne à
l'adresse www.cldcotedebaupre.com**

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone _____

Télécopieur _____

Courriel _____

Prix : 50 \$ (taxes incluses)

Signature _____

Date _____

En cas d'inscriptions multiples, veuillez faire une copie de ce formulaire et n'utiliser qu'un formulaire par participant.

Aucune annulation après le 11 juin 2007. En cas de contretemps, vous pouvez vous faire remplacer, en nous avisant du nom de votre substitut.

Pour information : 827-5256 poste 200

L'affiche



**Forum des intervenants
touristiques de la Côte-de-Beaupré**

**LEADERSHIP EN TOURISME...
LE TEMPS D'AGIR !**

**JEUDI 14 JUIN 2007
HÔTEL VAL-DES-NEIGES**

POUR INFORMATIONS
(418) 827-5256 poste 200
www.cldcotedebeaupre.com

CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

CRÉ Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale

Québec Office du tourisme de Québec

Desjardins Caisse populaire Mont-Sainte-Anne

Emploi Québec

Côte-de-Beaupré

Panneau à l'accueil

| Bienvenue |

Forum des intervenants
touristiques de la Côte-de-Beaupré

LEADERSHIP EN TOURISME...
LE TEMPS D'AGIR !

Côte-de-Beaupré

Section B

Document de réflexion soumis aux participants

Un forum pour vous... et par vous

La Côte-de-Beaupré est merveilleusement bien équipée pour faire prospérer son industrie touristique. La quantité, la qualité et le professionnalisme de nos intervenants touristiques ne font pas de doute.

La nature a été généreuse avec nous. Elle nous a donné le fleuve Saint-Laurent, des chutes magnifiques, une montagne où convergent des activités de toute nature et dont certaines ont un rayonnement international. L'histoire a également été généreuse envers nous. Berceau de la colonisation, nous avons pu préserver des éléments du patrimoine québécois qui ont une grande valeur architecturale, culturelle ou religieuse.

Nous vivons dans une région où le taux de chômage est très bas, où l'économie se porte mieux que dans la plupart des autres régions québécoises.

Si on se contentait de ce qui précède, ce forum n'aurait aucune raison d'être. Nous pourrions vivre au présent, sans nous soucier du futur. Or, le futur nous réserve plusieurs défis. C'est pour les relever avec succès que ce forum vous a conviés.

Notre industrie touristique subira inévitablement les contrecoups de la hausse du dollar et de la concurrence. Nous ne pourrons plus compter sur le taux de change pour attirer chez nous des visiteurs de l'étranger. Il nous faudra compenser par des produits plus originaux et par une mise en marché plus agressive.

Notre tourisme vivra aussi, comme tous les autres secteurs de l'économie, des problèmes de main-d'œuvre liés au vieillissement de la population. Le recrutement sera davantage problématique en raison des difficultés de transport entre nos lieux d'activités et le lieu de résidence de notre main-d'œuvre.

Nous serons de plus en plus confrontés à la concurrence internationale et nous devons innover, parfaire notre offre de services et d'activités pour conserver notre longueur d'avance.

Les organisateurs de ce forum estiment que la meilleure manière de faire face à tous ces défis est de mobiliser la créativité et l'esprit d'entrepreneurship des intervenants touristiques d'ici, pour améliorer notre performance collective.

Avec ce rendez-vous, le CLD souhaite provoquer et animer un grand brassage d'idées. Il souhaite aussi susciter une façon de voir et de faire les choses qui permettra aux intervenants touristiques, **vous**, de travailler davantage en concertation pour présenter à vos clientèles une offre de produits bonifiée.

Ce forum est le vôtre et son succès dépend de vos interventions toute la journée. Merci d'y être et de contribuer à la performance du tourisme sur la Côte-de-Beaupré.

Bernard Paré, président du CLD de la Côte-de-Beaupré

Votre travail aujourd'hui

L'industrie touristique de la Côte-de-Beaupré, pour les fins de ce forum, a été regroupée en quatre secteurs :

- Le tourisme d'affaires.
- Le tourisme sportif et de plein air.
- L'agrotourisme.
- Le tourisme religieux et culturel.

Au moment de définir les objectifs du forum, il a semblé au comité que quatre grandes problématiques devaient être traitées :

- La main-d'œuvre.
- Les problématiques qui concernent l'aménagement du territoire.
- La nécessité pour la Côte-de-Beaupré de poursuivre sur sa lancée et donc de générer des projets ou d'appuyer des projets en émergence.
- La promotion touristique.

Vous devez surtout faire porter vos échanges sur les problématiques, mais sans jamais perdre de vue qu'elles peuvent s'appliquer aux quatre secteurs que sont le tourisme d'affaires, le tourisme sportif et de plein air, l'agrotourisme et le tourisme religieux et culturel. En effet, plusieurs des solutions que vous préconiserez s'appliqueront à tous les secteurs du tourisme sur la Côte-de-Beaupré.

Votre atelier

Votre atelier n'est pas différent des trois autres et il n'est pas thématique. Nous aurions pu vous regrouper par silos selon les secteurs où vous opérez. Nous avons plutôt choisi de mettre, dans un même atelier, des intervenants de diverses disciplines. Cette façon de faire vous permettra de bien comprendre ce que sont les préoccupations des autres secteurs. Elle devrait aussi, nous le souhaitons vivement, mener à une concertation accrue entre les intervenants touristiques et susciter des partenariats qui permettront de bonifier l'offre touristique de la Côte-de-Beaupré sur tous ses marchés.

Votre mission

- Fournir des solutions ou des éléments de solutions pour répondre aux questions qui sont soumises à votre analyse.
- Identifier ce qui vous semble prioritaire.
- Vous interroger collectivement et individuellement sur ce que vous pouvez faire pour améliorer le rendement de l'industrie touristique sur la Côte-de-Beaupré.

Bon Forum et merci de vous impliquer !

Le programme

- 7 h 30 Accueil et inscriptions
- 8 h 00 Ouverture par le président du CLD, **M. Bernard Paré**
- 8 h 10 Petit-déjeuner conférence avec **M. Jean-Paul L'Allier**, avocat,
Langlois Kronström Desjardins et ex-maire de Québec
- 8 h 40 État de la situation du tourisme sur la Côte-de-Beaupré,
par **M. Marcel Jamet**, président de Planam,
cabinet conseil en gestion récréotouristique
- 9 h 00 **Travail en ateliers**
Les secteurs suivants sont discutés tour à tour
- Tourisme d'affaires
 - Tourisme culturel et religieux
 - Agrotourisme et gastronomie
 - Tourisme sportif et de plein air
- 10 h 00 Pause
- 10 h 30 **Reprise du travail en ateliers**
- 12 h 00 Dîner-conférence avec **M. Daniel Gauthier**,
président du conseil d'administration et chef de la direction,
Groupe Le Massif
- 13 h 30 Assemblée générale et mise en commun
- 15 h 30 Clôture du Forum par le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré,
M. Henri Cloutier
- 16 h 00 Cocktail à saveur locale et réseautage

Personne-ressource :

M. Marcel Jamet, président
Planam, cabinet conseil en gestion récréotouristique

Animation

M. Jacques Choquette, président
Jacques Choquette Communications inc.



Les secteurs touristiques

Tourisme d'affaires

Agrotourisme

Tourisme sportif et de plein air

Tourisme culturel et religieux

Quatre secteurs touristiques à fort potentiel

Chacun des quatre secteurs touristiques discutés durant ce forum représente un potentiel de développement économique intéressant pour la Côte-de-Beaupré.

Le tourisme d'affaires

Pour les deux plus gros hôtels de la Côte, les activités liées à la tenue de congrès et de réunions d'affaires représentent environ 50 % du chiffre d'affaires. Le « Tours & Travel », quant à lui, compte pour environ 20 % des recettes. Les données de cette nature ne sont pas disponibles pour l'ensemble des établissements d'hôtellerie sur la Côte, mais on peut soupçonner que le tourisme d'affaires y est également pour une part importante des revenus.

Ajoutons à ce qui précède que la clientèle des congrès permet aux hôteliers des niveaux de rendement supérieurs à ce qu'ils peuvent générer avec la clientèle des touristes individuels.

Dans ce contexte, la bonification des infrastructures d'accueil du tourisme d'affaires est vue comme un élément important pour...

- Offrir un produit de qualité améliorée à la clientèle provenant de l'extérieur (le reste du Québec, l'Ontario, les Maritimes et le Nord-Est des États-Unis).
- Contrer les effets d'un dollar canadien en très forte hausse et dont on prévoit même la parité avec le dollar américain d'ici la fin de l'année.
- Accroître le taux d'occupation, qui est actuellement en deçà de la moyenne régionale, et faire en sorte que les hôtels connaissent un meilleur taux d'occupation en dehors de la période forte du ski.

L'agrotourisme

L'agrotourisme est en croissance partout au Québec. Les entreprises de qualité en agrotourisme sont de plus en plus nombreuses sur la Côte-de-Beaupré. Soulignons que les producteurs de la Côte-de-Beaupré comptent pour environ 25 % des entreprises inscrites au Parcours gourmand.

La qualité des produits, leur diversité et l'accès facile à la Côte-de-Beaupré contribuent à la croissance de ce secteur touristique. Les restaurateurs locaux y ont de plus en plus recours : Auberge La Camarine, Auberge Baker, Château Mont-Sainte-Anne, Hôtel Val-des-Neiges... Reste maintenant à mousser davantage les produits de la Côte-de-Beaupré ailleurs dans la région. Plusieurs opportunités de le faire vont se présenter à court terme, dont le 400^e anniversaire de Québec.

Les producteurs sont prêts à passer à l'action. Ils envisagent notamment de se regrouper à l'occasion de certaines activités thématiques, pour diminuer leurs coûts de participation et accroître leur visibilité en se présentant sous une bannière « Côte-de-Beaupré ».

À ce qui précède et qui pourra contribuer à l'essor de ce secteur, ajoutons que la nouvelle politique nationale de la ruralité contient deux nouveaux volets pouvant favoriser le développement de l'agrotourisme.

Le CLD et le Conseil de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour le Développement de la Région de Québec (CAADRQ) appuient les producteurs dans leurs démarches. C'est le cas pour la Fête des Vignobles et le Parcours gourmand, entre autres.

Le tourisme sportif et de plein air

La Côte-de-Beaupré se démarque par le nombre et la qualité de ses équipements, de ses attraits naturels et de ses possibilités d'activités pour le sport, le plein air, la randonnée, l'observation de la nature et l'écotourisme.

La Côte-de-Beaupré se distingue aussi par la possibilité d'y pratiquer des activités sportives de compétition ou à sensation forte : canopy canyon, canyoning, canot gonflable en rivière, parapente, tyrolienne, vélo de montagne de haute performance, traîneau à chiens... La qualité de nos ressources en cette matière a fait du Mont Sainte-Anne et de notre région un lieu privilégié par de nombreux organisateurs de compétitions internationales. Qu'on songe seulement au Vélirium actuellement en cours et dans le cadre duquel se tient la Coupe du monde de vélo de montagne.

Le plein air, la randonnée ou l'observation de la faune ne sont pas en reste et la Réserve nationale de faune du cap Tourmente, pour ne citer qu'elle, jouit d'une renommée internationale.

Quelques chiffres (données de 2005)

Mont-Sainte-Anne :	850 000 visiteurs / an
Parc de la Chute-Montmorency ;	700 000 visiteurs / an
Canyon Ste-Anne :	100 000 visiteurs / an
Réserve nationale de faune du cap Tourmente	50 000 visiteurs / an

Le tourisme culturel et religieux

Berceau de la Nouvelle-France, la Côte-de-Beaupré est très consciente de la nécessité de préserver son héritage historique et culturel.

La MRC, membre du réseau provincial Villes et villages d'art et de patrimoine, a adopté en 2006 sa Politique culturelle qui trace cinq axes d'intervention et quatorze orientations pour préserver son patrimoine, encourager les arts, soutenir les projets et en faire la promotion auprès des résidents et des visiteurs. Le document est disponible sur le site du CLD à cldcotedebeaupre.com, sous l'onglet **Centre de documentation**. On trouvera sous ce même onglet une série de documents sur le patrimoine bâti de la MRC et le mémoire présenté en 2005 à la Commission de la culture de

l'Assemblée nationale du Québec, concernant le patrimoine religieux. Les intervenants ne manquent pas sur la Côte. Au chapitre de l'histoire, soulignons le travail de la Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, le Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer, le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré, le Centre d'initiation au patrimoine, la Grande Ferme, la Maison Vézina.

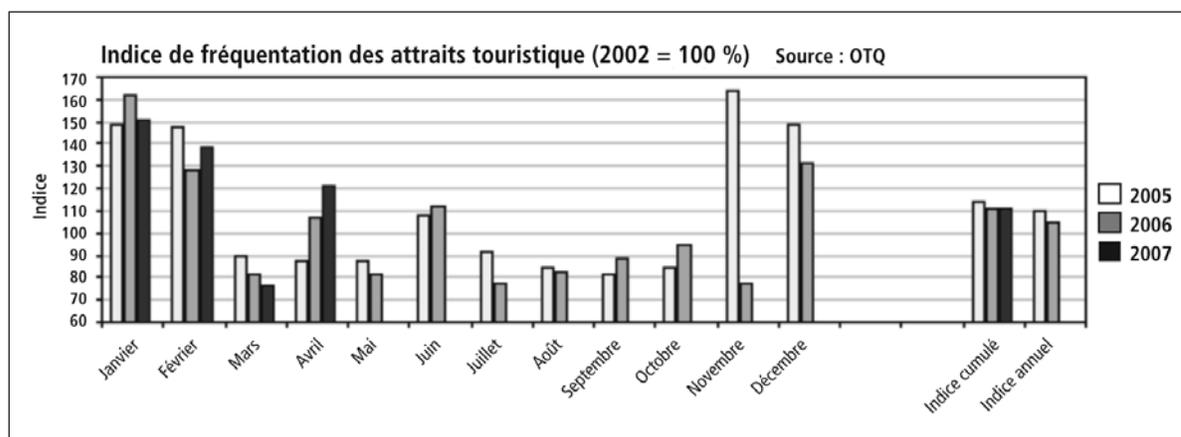
En matière d'événements culturels, la Côte-de-Beaupré est également bien servie : le Festival de l'Oie des Neiges, le festival Arts et Reflets, la Route de la Nouvelle-France en peinture, le Festival Ombres et lumières, le Sentier des arts et le Symposium de sculpture sont autant d'occasions où la culture d'ici peut s'exprimer. Pour sa part, le Musée de l'abeille attire environ 75 000 visiteurs chaque année.

Le tourisme religieux

Le patrimoine religieux, avec sa Basilique, ses sept superbes églises paroissiales, ses multiples chapelles, ses couvents et monastères, ses croix de chemin et ses monuments commémoratifs joue un rôle majeur en matière de tourisme culturel sur la Côte. Le Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré a acquis une réputation internationale chez les pèlerins et contribue à la visibilité de notre région à l'étranger. À lui seul, il accueille, bon an mal an 1 500 000 visiteurs.

Parmi les défis de la Côte-de-Beaupré en matière de tourisme religieux, notons la nécessité de conserver les édifices religieux et leur vocation, le mariage des vocations religieuses et culturelles, la sensibilisation de la population à l'importance de son patrimoine religieux, la diversification des clientèles et le développement de projets de mise en valeur du patrimoine religieux.

La fréquentation des attraits



Le tableau ci-dessous indique, en pourcentage, la hausse ou la baisse de fréquentation des attraits touristiques de la Côte-de-Beaupré pour 2005, 2006 et 2007.

Source : Office du tourisme de Québec



Les enjeux

L'emploi

L'aménagement du territoire

Le développement des projets et leur support

La promotion touristique

L'emploi

D'ici quelques années, les entreprises de la Côte-de-Beaupré n'échapperont pas aux difficultés que rencontreront celles du territoire de la Capitale-Nationale. Population vieillissante (plus vite chez nous que dans les autres régions du Québec) et taux de chômage très peu élevé compliqueront bientôt les efforts de recrutement.

Sur la Côte-de-Beaupré, le problème de recrutement sera parfois plus ardu parce que le centre de Québec exercera toujours un attrait accru sur les jeunes, au moment de se chercher un emploi. Ce sera encore plus marqué en 2008, avec la multitude d'activités qui entoureront le 400^e anniversaire de fondation de Québec. Quand il sera réalisé, le Massif de Petite-Rivière-Saint-François exercera lui aussi un attrait auprès de la main-d'œuvre.

La position géographique de la Côte-de-Beaupré pose un problème supplémentaire, en raison des contraintes de transport pour les travailleurs étudiants saisonniers.

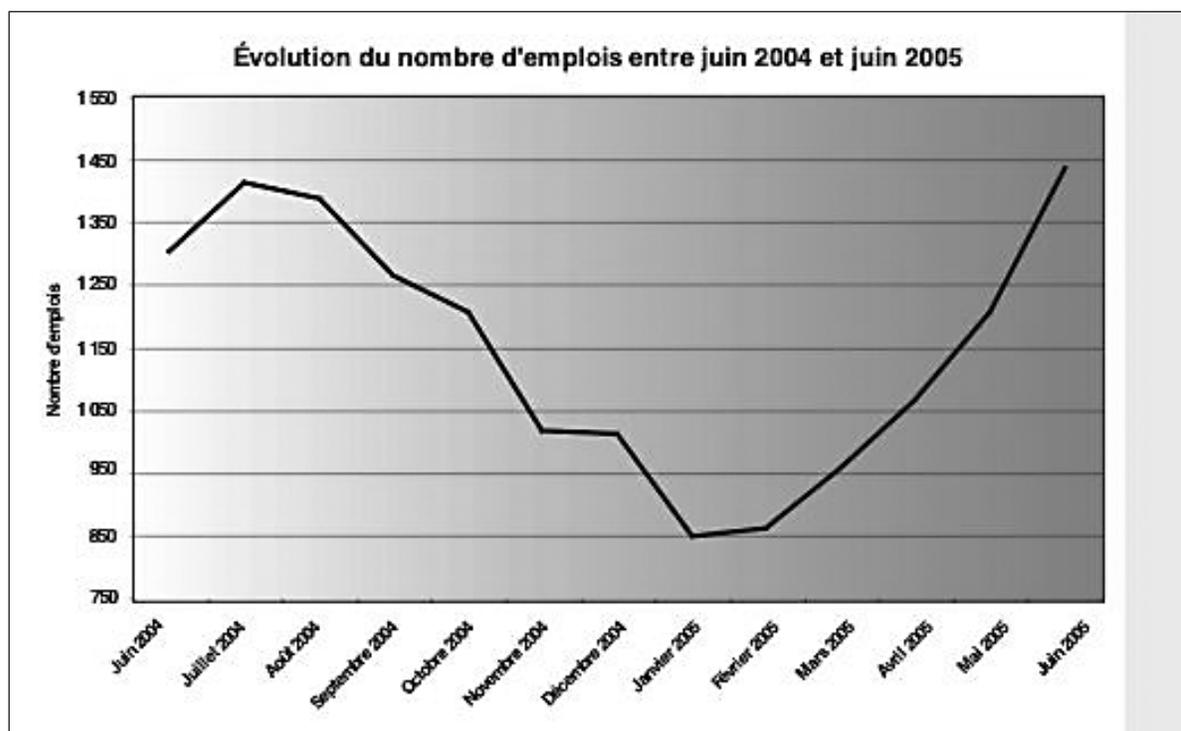
Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre (MRC de La Côte-de-Beaupré)

La Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec (région de la Capitale-Nationale) a conduit à l'été 2005 une vaste enquête auprès de 364 entreprises de la Côte-de-Beaupré. La version complète est disponible à :
<http://emploi.quebec.net/francais/regions/capitalenationale/publications.asp?categorie=1009103>

Les principales conclusions de cette enquête sont comme suit :

- En 2001, plus de la moitié des travailleurs âgés de 15 ans et plus qui habitaient sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré travaillaient dans une autre MRC.
- La population totale de la MRC connaîtra d'ici 2011 une croissance supérieure à celle de la Capitale-Nationale. Le groupe des 0-19 ans (la relève des travailleurs) connaîtra une diminution plus marquée que la moyenne régionale. La population des 20 à 64 ans connaîtra une hausse supérieure à la moyenne. Finalement, le bassin des 65 ans et plus s'accroîtra de façon comparable au reste de la moyenne régionale.
- La MRC de La Côte-de-Beaupré est une destination de choix pour y habiter. C'est la MRC qui a accueilli le plus de résidants venant de l'extérieur de son territoire, durant la période de l'étude.

- En moyenne, les entreprises de la Côte-de-Beaupré sont implantées dans la région depuis 32 ans.
- Le tableau ci-dessous indique la variation de l'emploi entre juin 2004 et juin 2005.



- Une hausse du nombre des emplois est à prévoir au cours de la prochaine année. 10,6 % des répondants ont manifesté l'intention d'embaucher du personnel supplémentaire, ce qui pourrait représenter 217 postes (entre juin 2005 et juin 2006).
- Près du quart des entreprises vivent des difficultés de recrutement de personnel. Le phénomène est davantage ressenti dans les secteurs suivants : **agriculture**, foresterie, **pêche et chasse**, fabrication, **hébergement et restauration**.
- Les difficultés de recrutement ne semblent pas liées aux exigences des employeurs, mais plutôt au manque de main-d'œuvre disponible. Les principales causes de problème évoquées sont la situation géographique, le caractère saisonnier des emplois offerts et les conditions de travail, notamment en ce qui a trait au milieu de travail.
- Seulement 5,3 % des entreprises semblent préoccupées par le vieillissement de la main-d'œuvre. Pourtant, les entreprises identifient qu'elles devront combler 75 % des départs à la retraite.

- Plusieurs départs à la retraite se feront dans des professions à caractère saisonnier.

Principales prévisions de retraite par profession

CNP	Titre	Nombre de départs à la retraite (n)	Taux de remplacement (%)
6671	Opérateurs et préposés aux sports, aux loisirs et dans les parcs d'attraction	12	91,7
5254	Animateurs et responsables de programmes de sports et de loisirs	10	100,0
1241	Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	9	88,9
6661	Préposés à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	9	100,0
9493	Monteurs et contrôleurs d'autres produits en bois	8	100,0
0122	Directeurs de banque, de crédit et d'autres services de placement	6	83,3
0632	Directeurs de services d'hébergement	6	100,0
1232	Agents de prêts	6	0,0
7321	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	6	100,0
0621	Directeurs - commerce de détail	5	40,0
6242	Cuisiniers	5	100,0
6421	Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	5	100,0

- Près de la moitié des entreprises ont offert des activités de formation en 2005, mais seulement 23 % de la main-d'œuvre y a participé.

Sources de formation utilisées par les répondants

	Oui	
	%	n*
Consultants ou formateurs du secteur	71,6	116
Personnel de l'entreprise	57,1	93
Vendeurs ou fournisseurs d'équipements	29,4	48
Écoles et centres de formation du collégial	8,1	13
Écoles et centres de formation du secondaire	7,5	12
Université	4,4	7

* Nombre d'établissements qui ont mentionné cette source de formation.

Quelques questions pour alimenter vos échanges :

Les échanges doivent permettre d'imaginer de nouvelles solutions possibles et de mettre en commun des initiatives qui ont du succès chez les uns ou chez les autres.

1. On recrute comment, et au moment de le faire, comment peut-on inciter les jeunes de la région à choisir la Côte-de-Beaupré quand ils recherchent un emploi saisonnier ou à temps partiel ?
2. Comment peut-on conserver les employés déjà recrutés. Par le salaire ? Par le cadre de vie au travail ? Par une gamme d'avantages sociaux originaux et qui contribuent à la qualité de vie ?
3. Comment peut-on augmenter le nombre d'employés bilingues dans nos organisations ?
4. Comment contrer les difficultés de transport des travailleurs vers leur emploi sur la Côte-de-Beaupré ? Organiser le covoiturage ou un service de navette ?
5. Comment peut-on faire en sorte que le calendrier scolaire ne soit pas un frein aux opérations vers la fin de l'été et avons-nous de l'emprise sur ce phénomène ?
6. Peut-on créer des pools d'employés à s'échanger et êtes-vous ouvert à cette formule ?

L'aménagement du territoire

La Côte-de-Beaupré dispose d'un territoire naturel unique et de ressources importantes pour faire de son tourisme une industrie de premier plan :

- le Parc de la Chute-Montmorency ;
- le fleuve Saint-Laurent ;
- les Sept Chutes ;
- le Canyon Ste-Anne ;
- la Réserve nationale de faune du cap Tourmente ;
- le Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré ;
- la Route de la Nouvelle-France ;
- le Mont-Sainte-Anne ;
- la Véloroute Marie-Hélène-Prémont ;
- le sentier des caps de Charlevoix ;
- un important patrimoine architectural ;
- des ressources pour l'accueil en tourisme d'affaires ;
- un important secteur de tourisme agroalimentaire ;
- etc.

L'aménagement du territoire joue un rôle déterminant en matière d'attraction des touristes. C'est bien sûr le cas sur la Côte-de-Beaupré. Le tourisme d'ici n'est pas urbain. Il repose sur l'histoire, sur la qualité du territoire, sur l'accès qu'on y a et sur la qualité de son aménagement.

Un territoire comme le nôtre, situé entre deux pôles majeurs du tourisme québécois, dispose d'un atout indéniable parce qu'il bénéficie des efforts que déploient ces deux pôles quand ils développent et font la promotion de leurs attractions.

La route 138 est la seule voie d'accès à Québec en provenance de l'est sur la rive nord. Cette route devient en quelque sorte notre vitrine auprès des touristes ou des voyageurs. Or, la vitrine ne représente pas vraiment la richesse environnementale, historique et touristique de notre territoire.

La route 138 et les bâtiments qui la longent limitent aussi l'accès au fleuve. Le Saint-Laurent est accessible dans Portneuf, à Cap-Rouge, à Sainte-Foy, bientôt à Sillery, à Québec et à Beauport (les dénominations des anciennes villes sont utilisées ici pour permettre au lecteur de mieux se situer géographiquement le long du littoral). Le fleuve pourrait être mieux mis en valeur sur la Côte-de-Beaupré.

Parmi les dossiers d'aménagement du territoire, on retrouve les suivants :

- l'aménagement de la route 138 ;
- la mise en valeur du fleuve, la création d'accès et l'aménagement d'aires récréotouristiques utilisant le potentiel du fleuve comme moteur du tourisme ;
- la protection de l'avenue Royale et le développement de la Route de la Nouvelle-France, pour mettre en valeur le patrimoine historique et architectural de la Côte-de-Beaupré ;
- la poursuite et la mise en valeur de la Véloroute Marie-Hélène-Prémont ;
- Le réaménagement du centre-ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, en face de la Basilique vers l'ouest et jusqu'au fleuve vers le sud (incluant le quai).

Il y a là un énorme chantier, à prendre bouchée par bouchée.

Quelques questions pour alimenter vos échanges :

1. Selon vous, quel est l'ordre de priorité des dossiers d'aménagement identifiés ci-haut et quelles sont les avenues de solution pour la réalisation de ces priorités ?
2. Comment devrait s'exercer le leadership pour que ces projets porteurs trouvent leur élan ?
3. Comment peut-on harmoniser les interventions en aménagement du territoire, d'une municipalité à l'autre, pour donner une allure homogène à l'offre du produit touristique sur l'ensemble de la Côte-de-Beaupré, et en faire une véritable destination qui en faciliterait ensuite la mise en marché ?
4. Dans un monde idéal, à quoi devrait ressembler la route 138 et que devrait-on y retrouver pour que cette artère devienne une zone d'ambiance ? Quelle stratégie devons-nous adopter pour que la route 138 incite à séjourner plus longtemps sur la Côte-de-Beaupré ou à y revenir ? Que devons-nous faire avec les derniers terrains inutilisés ?
5. Quels gestes devraient être posés (et par qui) pour protéger l'avenue Royale, aménager la Route de la Nouvelle-France et en augmenter la fréquentation par les touristes ?

Un clin d'œil à l'aménagement

Cette page et la suivante présentent quelques réalisations ou projets d'aménagement du territoire. Qu'elles soient à caractère privé ou public, toutes les initiatives qui permettent d'embellir notre région contribuent à la qualité de notre offre touristique.

Réalisations privées



Projet public



Corridor majeur de circulation entre Québec et Charlevoix, et principal accès aux attraits de la Côte-de-Beaupré, la route 138 fait l'objet d'un projet d'aménagement destiné à en faire une vitrine plus adéquate de nos richesses touristiques. Le CLD et la MRC de La Côte-de-Beaupré s'associent à Charlevoix dans la mise en place de ce projet pilote



Le développement des projets et leur support

Quand on consulte certains experts en développement ou en promotion touristique, on se surprend d'entendre souvent le même discours.

La Côte-de-Beaupré regorge de potentiel. Elle regorge d'idées et d'initiatives. Elle devrait investir ses énergies autour de projets déjà initiés pour leur permettre d'atteindre une taille qui en fasse des produits d'appel plus faciles à promouvoir.

Ces mêmes experts parlent d'accroître l'entrepreneuriat local et la concertation entre les intervenants, pour augmenter les chances de réussite.

Depuis quelques années, plusieurs projets sont ou bien en élaboration, ou simplement évoqués. On peut songer au développement du Mont-Sainte-Anne, à l'aménagement d'un plan d'eau...

Une liste non exhaustive dressée par le CLD identifie les projets suivants qui sont directement liés au tourisme ou qui peuvent avoir un impact significatif sur l'industrie touristique :

Projets

- La création d'un plan d'eau à des fins de baignade et/ou de détente, qui fait cruellement défaut sur la Côte.
- Le projet de réaménagement de la route 138 (le boulevard Sainte-Anne).
- Le réaménagement du centre-ville de Sainte-Anne-de-Beaupré et du quai.
- La création d'un Colisée Aventure, pris en charge par des intervenants de la Côte.
- Le développement d'un centre des congrès.
- La Véloroute Marie-Hélène-Prémont et la Route de la Nouvelle-France.
- La mise en place d'un mode de transport collectif entre Québec et la Côte-de-Beaupré et le transport public entre les municipalités de la Côte.
- Les infrastructures d'accueil (Bureau d'accueil touristique et Relais d'information touristique).

Porteurs

- À identifier
- MRC
- Municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré
- À identifier
- À identifier
- CLD, municipalités et Regroupement de la Route de la Nouvelle-France
- À identifier
- CLD et MRC

Projets

- La possibilité d'une gare pour permettre aux voyageurs du nouveau train Québec-Charlevoix de s'arrêter sur la Côte-de-Beaupré et sur le plateau.
- Le projet de navette entre les lieux d'hébergement et les lieux d'activités sur la Côte.
- Le projet d'investissement de 10 millions de dollars à la Réserve nationale de faune du cap Tourmente.
- Le circuit de fresques murales
- Le développement de l'agrotourisme

Porteurs

- À identifier
- À identifier
- L'Association des Amis du cap Tourmente
- MRC de La Côte-de-Beaupré
- CLD, producteurs et Conseil de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour de Développement de la Région de Québec (CAADRQ)

Quelques questions pour alimenter vos échanges :

1. Que doit-on faire pour que certaines idées intéressantes évoquées ci-avant, et d'autres, soient prises en main par un ou des leaders afin de voir le jour ?
2. Comment peut-on augmenter le nombre de nos produits d'appels et accroître leur impact sur l'ensemble de notre industrie touristique ?
3. Comme intervenants touristiques et comme gens d'affaires sur la Côte-de-Beaupré, quels gestes pouvons-nous poser pour appuyer les promoteurs de projets et activer leurs dossiers ?
4. Risquons-nous de diluer nos énergies à poursuivre de front plusieurs projets ? Devrions-nous développer une niche particulière, la parfaire et en assurer une mise en marché très poussée ? Si oui, laquelle ; le plein air, l'agrotourisme, la culture... ?
5. Que doit-on faire pour que le projet de navette entre les lieux d'activités et les lieux d'hébergement voit le jour ?
6. Dans le cas du tourisme religieux, qui a déjà une notoriété à l'extérieur du pays, quelle stratégie devons-nous adopter pour mieux le développer ?

La promotion touristique

Le CLD collabore avec quelque 150 intervenants de l'industrie touristique sur la Côte, dont plus de 110 sont membres en règle de l'Office du tourisme de Québec. Plusieurs associations travaillent à la promotion touristique de la Côte-de-Beaupré et elles sont réparties dans différents comités. La réalité des uns est parfois fort différente du vécu des autres et les préoccupations sont donc multiples et diverses.

Le dernier plan stratégique de marketing touristique date de 2000 et il est maintenant désuet.

Plusieurs de nos produits vedettes mériteraient d'être mieux mis en valeur (le ski de fond, la Véloroute Marie-Hélène-Prémont, la Route de la Nouvelle-France, les chutes, l'agrotourisme, le tourisme religieux ...). La Côte-de-Beaupré dispose aussi de ressources spécifiques en matière de sport de haute performance (canopy canyon, parapente, tyrolienne, vélo de montagne...).

Par ailleurs, et bien qu'il se dépense beaucoup d'énergie, la Côte-de-Beaupré n'a pas développé une image de marque distinctive et forte qui lui permettrait d'agir avec plus d'efficacité dans sa promotion touristique. Le placement dans les médias est en hausse, mais sans disposer d'un fil conducteur qui en maximiserait le rendement.

On sent qu'il y a une foison d'idées, qui ne demandent qu'à se réaliser, sans qu'on sache toujours qui en assumera le leadership et avec quelles ressources.

Quelques questions pour alimenter vos échanges :

1. Quelles sont nos clientèles au plus fort potentiel ? Dans le contexte démographique du Québec, s'agit-il de la famille, des jeunes en quête de tourisme sportif de haut niveau, des baby boomers à la veille de la retraite ?
2. Souhaitons-nous mettre l'accent sur le tourisme de destination ou investir nos énergies dans la captation des touristes de Québec et de Charlevoix qui passent par chez nous ? Ou souhaitons-nous faire les deux ?
3. Partant de là, quel positionnement global veut-on ? (le positionnement global n'interdit pas la spécificité de chacune des entreprises ou des secteurs d'activités).
4. Les moyens de promotion que nous utilisons sont-ils adéquats, et sinon que suggérez-vous ?
5. Doit-on se donner un plan de marketing du tourisme propre à la Côte-de-Beaupré et que devrait-il contenir pour répondre à vos attentes ?

Le comité organisateur

Le comité du Forum des intervenants touristiques de la Côte-de-Beaupré était composé des membres du comité exécutif du CLD :

- M. Bernard Blouin - Imprimerie Blouin
- M. Bernard Paré, président du CLD - Association des amis du cap Tourmente
- M. Henri A. Roy, secrétaire-trésorier du CLD - Château Mont-Sainte-Anne
- Mme Louise Talbot, vice-présidente du CLD - CSSQN - Hôpital Ste-Anne-de-Beaupré
- M. Germain Tremblay - MRC de La Côte-de-Beaupré

Pour réaliser son mandat, le comité exécutif s'est adjoint les services de :

- Mme Sonia Carignan - CLD
- M. Jacques Choquette - Jacques Choquette Communications inc.
- Mme Lise Larue - Emploi-Québec
- M. Mario Leblanc - CLD
- M. François Rochon - MRC de La Côte-de-Beaupré

Section C

**Relevé sommaire des discussions
en ateliers et à la plénière**

Synthèse et conclusion

1. L'emploi

Recrutement et rétention de la main-d'œuvre

- Viser la main-d'oeuvre recrutée chez les retraités et préretraités.
- Mettre les immigrants à profit, comme l'ont fait les producteurs agricoles. Cette mesure contribuerait en outre au multilinguisme sur la Côte.
- Organiser des conférences par des employeurs qui sont familiers avec l'accueil de la main-d'œuvre étrangère.
- Accueillir des stagiaires de l'étranger (même s'il faut complètement les prendre en main) et les inciter à rester ensuite.
- Engager plus tôt en saison pour permettre une meilleure formation.
- Travailler en concertation :
 - Créer des pools d'employés à s'échanger entre entreprises d'un même secteur ou de secteurs différents.
 - Dans la mesure du possible et quand les compétences requises le permettent, offrir des emplois à l'année plutôt que saisonnier en s'échangeant les employés entre la saison hivernale et la saison estivale.
- Chaque entreprise devrait se donner un plan de gestion des ressources humaines et ce travail pourrait être fait en s'appuyant sur les expériences d'autres intervenants de la Côte.
- Recourir à l'étude de l'Office du tourisme de Québec sur la gestion des ressources humaines.
- Prendre pour acquis qu'aujourd'hui, les jeunes choisissent leur employeur autant que l'inverse. En conséquence, adopter une gestion des ressources humaines plus dynamique, plus originale, mieux adaptée à la réalité contemporaine et qui traite les employés comme des partenaires impliqués plutôt que comme de simples exécutants.
- Évaluer les possibilités de maillage avec le Carrefour Jeunesse Emploi.
- Offrir des gammes d'avantages sociaux qui se distinguent :
 - Paiement des coûts de transport.
 - Programme d'accès à la propriété.
 - Programme de congé de taxes temporaire pour les nouveaux employés qui s'achètent une propriété sur la Côte-de-Beaupré ;
 - Défrayer en tout ou en partie le gîte et le couvert.
 - Créer un programme de bourses d'étude pour les étudiants qui reviennent d'année en année.

- Mettre sur pied un pool d'avantages et de rabais aux employés en regroupant plusieurs entreprises.
- Organiser des présentations d'entreprises destinées aux candidats éventuels.
- Mieux mettre en valeur le cadre de vie sur la Côte-de-Beaupré.
- Préparer constamment une relève adéquate en entretenant des contacts soutenus avec les commissions scolaires et autres maisons d'enseignement qui dispensent de la formation en tourisme ou en hôtellerie.
- Intéresser les jeunes de la Côte-de-Beaupré à leur région et à leur patrimoine en incitant les commissions scolaires à dispenser des cours de géographie et d'histoire spécifiques à la Côte-de-Beaupré.
- Convenir d'un programme de formation avec le Centre de formation de Beaupré.
- Adopter des formules d'appels de candidatures plus originales et les diffuser à l'échelle du Canada pour certains types d'emplois.
- Revoir la formule des horaires variables (certains voient ce genre d'horaires comme un atout, d'autres comme un handicap).
- Créer une banque centrale d'emplois et de candidats en tourisme sur la Côte-de-Beaupré (**le CLD comme porteur ?**).
- Trouver des solutions au problème de transport et d'accès pour les employés ; parmi les solutions proposées :
 - Voir si la venue du train touristique peut constituer une solution, en y ajoutant un service de navette entre la ou les gares et les sites d'emploi ;
 - Mettre sur pied un véritable service de transport en commun entre Québec et la Côte-de-Beaupré en se connectant au RTC (la CRÉ et la CMQ conduisent actuellement une étude de faisabilité de cette option). **Porteur** : la MRC et les municipalités.
 - Mettre sur pied un service de navette entre Québec et la Côte.
 - Voir la possibilité de marier les deux options qui précèdent.
 - Vérifier la possibilité de s'associer à ceux qui développent le projet de transport adapté.
 - Pour les jeunes, mettre sur pied un service « Dump In / Dump Out » (Mouse Travel dispense un service de cette nature).
 - Mise sur pied d'un service organisé de covoiturage entre Québec et la Côte.
 - Emploi-Québec avait entamé un projet concernant le transport de la main-d'œuvre ; repartir des études préalables qui avaient alors été réalisées.
 - Développer un service de train de banlieue (les rails sont déjà là), probablement finançable par les gouvernements fédéral et provincial.

- S'assurer, au moment de développer une solution pour le transport, de ne pas mettre en place des systèmes non rentables parce que se concurrençant.
- Mettre sur pied un comité de veille pour monitorer l'impact qu'aura le Massif sur la disponibilité de la main-d'œuvre dans la région.
- Devenir la première région accréditée « Qualité Tourisme Québec ». Cette accréditation aurait de l'impact sur l'attrait de la région auprès de candidats, mais aussi sur la promotion et la génération de projets issus de l'extérieur. Elle aurait aussi un impact sur la perception des résidents à l'égard de l'industrie touristique.

2. L'aménagement du territoire

À l'égard de la route 138

- Adopter un concept original et harmonisé d'affichage et mettre en place un programme de pavoiement sur toute la longueur de la route 138 de manière à créer une zone d'ambiance.
- Diminuer la vitesse sur la route 138 pour inciter les automobilistes à apprécier les attraits qui la longent.
- Corriger l'anarchie des usages (et donc du zonage), l'affichage, l'allure et le volume des bâtiments...
- Aménager une piste cyclable tout le long de la route 138, avec liens vers les villages et les sites d'intérêt sur le plateau et négocier des ententes à cet effet avec les propriétaires.
- Mettre sur pied un comité regroupant la MRC, les municipalités, le CLD, Hydro-Québec et le ministère des transports pour favoriser l'harmonisation des initiatives d'aménagement sur la route 138 et se donner un horizon de réalisation sur 15 à 20 ans.
- Développer un plan commun d'aménagement de la route 138 avec Le Groupe le Massif (ouverture manifestée par le représentant du Massif, M. Jacques Lévesque).
- Créer un sentiment d'émulation chez les résidants et commerçants de la route 138 pour les inciter à améliorer l'aspect physique de leur bâtiment et aménagement.
- Apporter un support global à la Municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré pour son projet de réaménagement du centre-ville (devanture de la Basilique, quai, parc...).

À l'égard du fleuve

La Côte-de-Beaupré doit absolument exploiter davantage le fleuve comme élément moteur de son industrie touristique.

- Inciter les commerces qui donnent sur le fleuve et qui disposent, à l'arrière, d'un espace adéquat à en faire une zone d'accueil pour leur clientèle. Actuellement, toutes les façades donnent sur le boulevard, pour des raisons commerciales évidentes, mais rien n'interdit de faire circuler les gens par l'arrière, quand il n'est pas aménagé en entrepôt (Thai Cité par exemple).
- Réserver les terrains vacants le long de la route 138 pour en faire des haltes le long du fleuve (voir à cet effet, à la section « Plénière », les commentaires du Préfet quant aux zones d'accès au fleuve).
- Dans le cadre de La Route bleue, aménager des emplacements pour accoster et s'assurer que ces emplacements soient en cohabitation harmonieuse (voire bénéfique) avec les activités existantes.

- S'assurer que les réseaux de pistes cyclables et piétonnières rejoignent le fleuve à diverses occasions le long de la Côte.
- Aménager un belvédère sur la route 138, avec vue sur le fleuve, Québec, l'Île d'Orléans...
- Ne pas oublier le frein que constitue la limite des hautes eaux dans le développement d'initiatives d'accès au fleuve.

À l'égard du patrimoine bâti et du patrimoine naturel

- Mieux faire connaître le programme de la MRC pour l'embellissement des bâtiments.
- Constituer un comité paysage (les notes ne précisent pas s'il s'agit d'un comité à l'échelle de la MRC, d'un comité par municipalité ou interrégional).
- Nécessité de protéger les bâtiments agricoles qui ont une valeur patrimoniale et attention au développement du périmètre urbain qui risque de nuire à l'agrotourisme. Dans la même foulée, trouver des zones de compromis entre ceux qui développent l'agrotourisme et ceux qui bâtissent des infrastructures.
- S'assurer que les aires protégées sont mises en valeur.
- Ne pas hésiter à réglementer dans tous les cas où c'est nécessaire (PTTA).
- Que les municipalités travaillent davantage en harmonie pour l'aménagement du territoire et pour l'image que projette la Côte-de-Beaupré.
- S'assurer que le plan de zonage protège le patrimoine naturel de la Côte.
- Tirer un meilleur parti de la rivière Sainte-Anne, du Mont Raoul-Blanchard et du Cap Brûlé.

À l'égard de l'avenue Royale et de la Route de la Nouvelle-France

- Privilégier le tourisme sur l'avenue Royale, plutôt que de tout concentrer sur la route 138.
- S'assurer que les réseaux piétonnier et cyclable donnent accès aux points intéressants de l'avenue Royale.
- Développer un plan d'intégration architecturale pour l'avenue Royale.

Autres commentaires ou suggestions

- Créer une association ou un comité responsable de recueillir des fonds et d'obtenir des subventions pour financer les projets d'aménagement du territoire.
- Trouver des financiers pour l'aménagement d'un plan d'eau.

- Commentaire sur projets abandonnés (sans doute pour les remettre à l'ordre du jour) :
 - Projet de belvédère sur la Côte de la Miche.
 - Projet de camping.
- Nécessité de mieux organiser les liens avec l'arrière-pays pour le mettre en valeur et de s'entendre avec les exploitants forestiers pour le partage de ce territoire.
- Nécessité que les gens d'affaires s'impliquent et ne laissent pas tout le fardeau de l'aménagement du territoire aux corps publics.

3. Le développement des projets et leur support

- Nécessité de créer un plan d'eau pour renforcer la saison estivale. Mettre un nouveau comité sur pied et greffer un centre récréatif intérieur au projet.
- Adopter une démarche type de développement de projet, en choisir un et lui donner le temps d'atteindre sa maturité (3 ans). Au moment de choisir ce projet, se questionner sur sa valeur ajoutée à l'offre touristique globale et sa capacité à vivre de façon autonome, une fois à maturité.
- Consolider ce qu'on a déjà sur la Côte-de-Beaupré avant de faire naître d'autres initiatives, pour ne pas disperser nos énergies.
- Nécessité que les nouveaux projets bénéficient de l'appui de la communauté, et donc de regrouper les intervenants touristiques, économiques, sociaux et politiques autour du ou des projets retenus.
- La question du transport est fondamentale dans le développement de nouveaux projets, pour faciliter l'embauche de personnel et l'achalandage. Prière de référer aux considérations sur le transport, traitées dans le bloc sur la main-d'œuvre en prenant pour acquis qu'elles s'appliquent tout aussi bien ici.
- Véloroute Marie-Hélène-Prémont
 - Mieux faire connaître la véloroute et l'étendre.
 - Identifier des degrés de difficultés pour faciliter son usage par les cyclistes.
 - Intégrer la véloroute au reste du potentiel touristique de la Côte, pour que ce soit une voie d'accès touristique et non seulement une voie sportive.
 - Y prévoir plus que la seule pratique du vélo (aires d'arrêt, de pique-nique, d'interprétation de sites historiques, de marche...).
 - Le projet est stagnant. Pour débloquer le dossier, il est suggéré d'identifier les municipalités de l'Ange-Gardien et de Château-Richer pour le pont entre les deux municipalités.
- Pour favoriser le cyclotourisme, améliorer l'état de la chaussée sur toute la longueur de la Route de la Nouvelle-France et l'Avenue Royale et diminuer la vitesse automobile.
Porteur de projet : les municipalités.
- Explications sur le projet de réaménagement de la Réserve nationale de faune du Cap Tourmente (10 millions \$).

- Création, par Murale Création, d'un circuit de fresques murales à raison d'une par municipalité, dont les attraits majeurs seraient ainsi mis en valeur.
 - Financement : Commission de la Capitale Nationale, Desjardins et municipalités
 - Échéancier : deux murales par année, pendant quatre ans
 - Porteurs de projet : CLD et MRC
- Agrandissement et modernisation du centre de congrès du Château Mont-Sainte-Anne, pour occuper un créneau lucratif peu exploité dans la région (les congrès en centres de villégiature). En faire une infrastructure multifonctionnelle régionale. Ce centre de congrès est le seul à caractère privé dans la région. La réalisation du projet contribuerait à meubler des périodes creuses du tourisme sur la Côte.
 - Porteur du projet : Château Mont-Sainte-Anne.
- Création d'un complexe multisport annexé au Centre des congrès du Château Mont-Sainte-Anne, destiné autant aux résidants qu'aux touristes et congressistes.
 - Porteur du projet : Château Mont-Sainte-Anne
- Proposition, par le Comité de promotion agricole, de créer un marché public à l'est de la Côte-de-Beaupré comme élément de développement de l'agrotourisme.
 - Porteur du projet : Comité de promotion agricole

4. La promotion touristique

- Revoir l'emplacement du bureau d'information touristique, jugé inadéquat par certains. Une proposition est à l'effet de le situer à l'Ange-Gardien, avec accès au fleuve. Une autre le voit plutôt au garage Gaévan (maintenant vendu).
- Viser davantage les clientèles d'automne et de printemps pour meubler les creux de vague, en ciblant les clientèles de congrès et les étudiants.
- Ne pas miser sur UN type de clientèle. Notre spécificité, c'est de ne pas être spécifique et d'offrir de tout pour tous, en toutes saisons. Les produits touristiques pourraient être regroupés par types d'activités pour en faciliter la promotion.
- Un positionnement familial permettrait de rejoindre un large éventail de clientèles. Ce faisant, il faudrait s'assurer que les produits touristiques sont diversifiés et permettent de rejoindre autant les enfants que les parents. Il faudrait aussi que les activités soient nombreuses et de courte durée pour permettre plusieurs activités dans la journée (les enfants se lassent vite). L'hébergement devrait être en conséquence (unités d'hébergement avec une cuisinette, notamment). Finalement, le produit famille devrait être « packagé » pour être servi sur un plateau d'argent.
- On devrait profiter de toutes les occasions de séjour d'affaires pour rappeler aux congressistes que la Côte-de-Beaupré est aussi une excellente destination de tourisme en famille, question qu'ils reviennent.
- Viser de petits groupes avec des produits très spécifiques, comme l'aventure douce ou le patrimoine.
- Favoriser une promotion « One Stop Shopping » et développer un portail.
- Vendre les petites attractions, et non seulement nos gros produits d'appel.
- La promotion touristique de la Côte-de-Beaupré faite par le CLD est bien meilleure qu'avant, mais il faudrait investir davantage parce que nos ressources actuelles sont trop limitées. Il faudrait notamment accroître nos relations de presse.
- Développer des plans d'actions pour chaque segment de produits et relancer les clientèles constamment.
- Donner un fil conducteur et une personnalité propre au tourisme sur la Côte-de-Beaupré.
- Parmi nos produits d'appel, mieux exploiter le potentiel que représentent les nombreuses chutes sur notre territoire.
- Le tourisme religieux est important et il ne se limite pas à la Basilique. Il faudrait donner un coup de pouce financier aux intervenants du tourisme religieux pour la promotion de leurs attraits.

- Favoriser la venue de groupes de jeunes à la Basilique. Actuellement, on ne compte qu'une quarantaine de groupes par années, alors que les groupes d'adultes atteignent 4 200.
- Éviter de nous présenter comme un corridor entre Québec et Charlevoix, mais ne pas hésiter à utiliser Québec comme produit d'appel.
- Promouvoir davantage la randonnée pédestre.
- Diversifier notre positionnement (culture, nature et patrimoine).
- Une question concernant la possibilité de présenter conjointement la Côte-de-Beaupré et Charlevoix.
- Il faut travailler au réseautage des entreprises touristiques pour permettre la mise en commun des ressources de promotion. Du même coup, on contribuera à l'interaction et à la complémentarité entre les entreprises touristiques.
- S'assurer que la Côte-de-Beaupré est présente lors des grands événements ou salons, quand c'est possible.
- Développer des forfaits où plusieurs entreprises complémentaires s'associent pour offrir un produit distinctif.
- Organiser des visites des uns et des autres, pour qu'on se connaisse mieux (journées portes ouvertes), de manière à renforcer le réflexe de collaboration. La synergie locale et la synergie régionale font actuellement défaut.
- Tenir un salon ou des sessions de formation sur le potentiel touristique de la Côte-de-Beaupré à l'intention du personnel d'accueil en milieu hôtelier.
- Peut-on réaliser un jumelage avec le Symposium de Belgique ou de France en 2008 ?
- Pour attirer les jeunes, miser sur nos caractéristiques environnementales permettant la pratique d'activités sportives et de plein air. Pour attirer les baby boomers, mettre en valeur le potentiel de plein air et d'activités-santé.
- Effectuer des approches directes auprès des organisateurs de tours pour nous assurer que la Côte-de-Beaupré figure bien à leur itinéraire.
- Développer un concept pour identifier les terres des ancêtres.
- Créer un événement annuel récurrent à grand gabarit.
- Auprès des Français, miser sur le plein air (MSA, le Massif, le TNO).
- Utiliser la Revue Sainte-Anne, tirée à 60 000 exemplaires, pour faire la promotion du tourisme sur la Côte-de-Beaupré.
- Développer un nouveau plan marketing (au sens large et non pas au sens d'un plan publicitaire) et faire en sorte qu'il serve de balises au plan quinquennal de l'Office du tourisme de Québec.

- La carte blanche avait un bon impact. Est-il possible de la remettre en vigueur ?
- Utiliser Internet pour notre promotion internationale.
- L'hiver est une saison difficile pour plusieurs. Il faudrait investir davantage et envisager une formule de partenariat pour diviser la facture d'une promotion accrue.
- On doit arrêter d'attendre après les autres pour que ça bouge.

Fin du travail en atelier

5. La plénière

La portion de la plénière consacrée au rapport des ateliers n'est pas reprise ici, puisque le détail des travaux en atelier fait l'objet des pages qui précèdent. Ne se retrouvent ici, en conséquence, que les propos qui n'avaient pas été échangés en atelier.

- Possibilité de créer des stages dans les entreprises récréotouristiques pour les étudiants de Secondaire IV et V.
- Le CLD peut contribuer à de l'encadrement de l'industrie touristique, mais il ne peut pas se substituer aux entreprises ou aux organismes du milieu comme porteur de projets. Ainsi, le CLD assumera le suivi du forum.
- Rappel de l'importance d'un plan d'eau ou d'une piscine.
- La protection de l'avenue Royale est une urgence, si on ne veut pas se retrouver bientôt avec des problèmes plus nombreux et plus graves à corriger.
- Rappel qu'il sera plus utile de consolider nos acquis que d'initier de nouveaux projets.
- Importance d'accroître la fierté des intervenants touristiques et de la population de la Côte-de-Beaupré, ne serait-ce que par du pavoiement ou un affichage plus homogène sur la route 138.
- Urgence de mieux faire connaître les attraits touristiques auprès des intervenants touristiques d'ici pour générer plus de concertation et de synergie entre eux.
- Nécessité de bonifier l'offre de produits et de services offerts aux familles.
- Avec 3 000 000 de visiteurs par année, la Côte-de-Beaupré est déjà un joueur majeur. Grâce à la proximité de Québec et de Charlevoix, on peut faire encore mieux et encore plus. Mais soyons d'abord fiers et faisons mieux connaître notre destination.
- Urgence d'une plus grande concertation régionale. Les guerres de clochers ne servent personne.
- Il faut rompre le mythe du monde d'en haut (le plateau) et du monde d'en bas (la route 138), en multipliant les liens et les collaborations entre les deux et en évitant les vases clos.
- Importance d'enclencher une démarche « Qualité certifiée » dans le cadre du programme de Tourisme-Québec et de l'afficher. C'est à notre portée, et à réaliser en collégialité.
- Mettre sur pied un organisme de concertation en tourisme, Tourisme MSA / Côte-de-Beaupré. Les élus voient cette initiative de concertation d'un bon œil.
- Le « Comité des dix » qui travaille au regroupement Tourisme MSA / Côte-de-Beaupré est invité à communiquer davantage les fruits de sa démarche et à y associer tous les intervenants touristiques pour devenir le comité des 114.
- Invitation à utiliser davantage le seul média écrit de la Côte-de-Beaupré (L'Autre Voix), ce qui pourra contribuer à en faire un bimensuel.

- Proposition de diverses mesures pour que les intervenants touristiques se connaissent mieux :
 - convenir d'un calendrier de visite des uns chez les autres.
 - Échelonner les visites sur toute l'année.
 - Répéter ces visites d'année en année parce qu'il sera impossible de couvrir tout le monde en un an.
 - Poursuivre la tenue d'un « 5 à 7 » à tous les ans pour favoriser les échanges.
- Nécessité de mieux identifier ce qu'on est, ce qu'on offre et à qui. Il faut aller chercher le regard avisé de gens de l'extérieur (référence à un plan de marketing touristique) et nous inscrire dans la démarche globale de la grande région de Québec.
- Cas de la route 138.
 - François Rochon rappelle que le projet de réaménagement comporte plusieurs volets et initiatives. C'est un projet à long terme déjà déposé à la MRC dans sa première version.
 - Les terrains inutilisés le long de la route 138 constituent un potentiel d'accès au fleuve et d'activités récréotouristiques qu'il faut protéger.
 - Un comité devrait être mis sur pied pour favoriser la concertation entre le ministère des Transports du Québec, Hydro-Québec et la MRC.
- Utilité de regrouper les entreprises touristiques pour développer des forfaits. Évaluer la possibilité de créer des bourses pour permettre aux intervenants touristiques de développer des forfaits.
- Évaluer la possibilité d'un passeport CDB pour les résidents de la Côte, de façon à susciter leur intérêt et leur adhésion aux nouveaux projets.
- Rappel qu'il est important de protéger le milieu rural pour qu'il ne devienne pas une banlieue du milieu urbanisé.
- Si on souhaite que le CLD s'implique davantage dans le développement du tourisme, il faudra lui donner des ressources accrues pour lui permettre d'engager des ressources humaines supplémentaires.
- Dans le cas de l'aménagement, il faudra faire appel non seulement aux intervenants touristiques, mais aussi à toute la population.
- Dans le volet emploi, Eveline Dumais (Emploi-Québec) se propose comme **porteur de projet**, avec la Table de la main-d'œuvre, pour la séduction et la fidélisation de la main-d'œuvre.
- Il est proposé que la Côte-de-Beaupré adopte Jean-Paul L'Allier comme mentor et porte-parole touristique.
- Il est proposé qu'une seconde rencontre ait lieu à l'automne pour approfondir certains sujets, établir des priorités et mettre en œuvre certaines des propositions énoncées lors du forum.

Le mot de la fin par le préfet

Résumé des propos tenus par M. Henri Cloutier, préfet de la MRC, en clôture de forum.

- Le suivi du forum appartient à tous les intervenants touristiques.
- Il y aura sous peu des nouvelles dans le dossier du transport en commun.
- Dans le cas de la route 138, la MRC a confié un mandat large à François Rochon. La mise en œuvre appartiendra à chaque municipalité, qui aura recours au PIIA et au PCE.
- En matière d'aménagement et de restauration du patrimoine bâti, le SARP a réalisé 90 consultations en 2007. Les participants sont invités à se prévaloir de ce programme.
- Le préfet manifeste son appui au « Comité des dix » et à la constitution de Tourisme MSA / Côte-de-Beaupré.
- Dans le cas de l'avenue Royale et de l'accès au fleuve, ça s'en vient. Pour les accès au fleuve, on les envisage à Boischatel, à L'Ange-Gardien, au parc Riverin à Château-Richer et à Sainte-Anne-de-Beaupré.
- Quant à l'image de marque de la Côte-de-Beaupré, la MRC a fait réaliser une étude dont les conclusions seront rendues publiques avant décembre 2007.
- M. Cloutier a terminé par des remerciements au CLD et au comité organisateur du forum, en souhaitant qu'un tel rendez-vous ait lieu à chaque année.

Suggestion post-forum de M. Marcel Jamet, Planam

- A) Définir une stratégie de communication auprès des intervenants impliqués dans le Tourisme de la région.
- B) Bâtir un plan de communication interne.
- C) Fixer immédiatement une date pour fin septembre ou début octobre pour faire une rencontre avec les intervenants et ainsi assurer le suivi du forum :
- Pour :
- Compléter l'information
 - Établir une priorité
 - Définir un plan stratégique
 - Confier des responsabilités
- D) Monter un « Blog » sur le site Internet afin que les personnes puissent alimenter la réflexion au cours du prochain mois.
- E) Envoyer le rapport du forum à tous les intervenants (même ceux qui n'étaient pas présents).

Synthèse des commentaires entendus

Cette section du rapport n'a pas la prétention d'identifier des choix ou des priorités, une tâche qui devra être réalisée par ceux et celles qui prendront la suite du Forum des intervenants touristiques de la Côte-de-Beaupré. Elle vise plutôt à dégager certaines grandes tendances qu'on a vu s'exprimer lors des ateliers et de la plénière.

En termes de leadership et de concertation :

Les participants au forum étaient nombreux à souhaiter une plus grande concertation entre les corps publics, pour maximiser le rendement du tourisme sur la Côte-de-Beaupré. Les élus étaient peu nombreux au forum, mais seront sûrement approchés soit par la MRC, soit par les organisateurs du forum pour mettre ensemble l'épaule à la roue dans différents dossiers (promotion, affichage, aménagement de la route 138, pavoiement, mise en valeur des terrains vacants...).

Tout au long de l'activité, on a senti une volonté très nette des participants de travailler davantage ensemble pour accroître la portée et le rendement de leurs initiatives en tourisme. Les participants ont pris conscience du fait qu'ils se connaissent peu ou mal et qu'ils pourraient unir leur force pour la tenue d'activités, le développement de forfaits ou la mise en commun dans la promotion de la Côte-de-Beaupré et de leurs activités. Diverses initiatives de rapprochement ont été évoquées et il faudra trouver des responsables pour en assurer la tenue.

Les participants ont aussi manifesté le désir d'être davantage renseignés sur les efforts de développement du tourisme sur la Côte. Le comité des dix, entre autres, a reçu un bel appui, mais a aussi été incité à mieux faire connaître ses travaux (que le comité des 10 devienne le comité des 117). Le CLD a aussi reçu un appui intéressant ; l'ajout de ressources en tourisme a été évoqué, pour permettre au CLD d'en faire davantage.

On a aussi vu une volonté de travailler en collaboration avec Charlevoix, dans la perspective du développement du Massif.

Bref, il y a une volonté d'agir... et d'agir ensemble. La création de Tourisme MSA / Côte-de-Beaupré est encouragée et vue comme une belle façon d'unir les efforts.

En matière d'aménagement du territoire :

Les participants au forum sont conscients de la beauté et de la richesse touristique de la Côte-de-Beaupré. On sent toujours des tiraillements entre les intervenants touristiques de la Côte, du plateau et de l'arrière-pays, mais en même temps on sent une volonté de rapprochement.

La nécessité de préserver les acquis, de ne pas compromettre le paysage naturel en milieu agricole et de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les différentes portions du territoire était manifeste.

Le cas de la route 138 est vu comme une priorité chez plusieurs, pour en faire une zone d'ambiance plutôt qu'un seul corridor entre Québec et Charlevoix.

La mise en valeur de l'avenue Royale et de la route de la Nouvelle-France a aussi retenu l'attention et il semble y avoir consensus autour de la nécessité d'agir rapidement pour en assurer la protection. On a aussi vu une nette volonté, dans les cas de dossiers d'aménagement, de voir s'établir des liens entre les différents secteurs et les différents types d'usage.

Les participants au forum comprennent qu'il y a beaucoup de pain sur la planche et qu'il faudra un certain temps pour réparer les erreurs du passé.

En matière de marketing et de promotion :

Les avis sont partagés sur l'orientation marketing que devrait se donner la Côte-de-Beaupré. Doit-on promouvoir une approche plus ciblée sur la famille, ou sur les baby boomers, ou sur les jeunes ? Doit-on miser davantage sur les activités culturelles ou sur les activités sportives ? Assez normalement, les participants au forum privilégiaient la ou les clientèles qui leur sont les plus naturelles.

La volonté d'une plus grande concertation s'est également fait sentir dans les discussions sur la promotion : développement de forfaits réunissant plusieurs intervenants d'un même secteur ou de secteurs complémentaires, mise en commun des efforts de promotion et autres suggestions de partenariat sont de bon augure.

La nécessité de donner à la Côte-de-Beaupré un nouveau plan de marketing touristique a semblé faire l'unanimité. Ce plan est vu comme une occasion de mieux cerner les clientèles potentielles, de mieux identifier les territoires de provenance touristique à exploiter et de mieux utiliser les ressources disponibles pour donner un souffle renouvelé au secteur touristique.

Le positionnement et la visibilité de la Côte-de-Beaupré par rapport à Québec et à Charlevoix ont fait l'objet de discussions dont il ressort qu'il vaut mieux se positionner comme un complément à ces deux pôles forts, plutôt que de songer à imposer une image de marque autonome sur les marchés extérieurs (tourisme de destination). La collaboration avec l'Office du tourisme de Québec est vue comme un atout, et la perspective d'un plan de marketing touristique propre à la Côte-de-Beaupré devrait servir de balises à l'Office, dans la préparation de ses futurs plan quinquennaux.

Quant au développement et au support de nouveaux projets :

Quelques projets ou suggestions de projets ont été soulevés lors du forum. Pour plusieurs d'entre eux, on n'a pas clairement identifié de porteurs.

Parmi les choses entendues, soulignons la nécessité de s'assurer que tout nouveau projet soit retenu en fonction de sa capacité à bonifier l'offre touristique sur la Côte-de-Beaupré par sa complémentarité à ce qui existe déjà, la nécessité de donner aux nouveaux projets le temps de prendre de la maturité.

Nécessité pour les intervenants de la Côte-de-Beaupré de faire front commun pour appuyer un nouveau projet. Avant de recevoir l'appui de la communauté touristique, tout nouveau projet devrait, par son plan d'affaires, faire la démonstration qu'il pourra vivre de ses propres moyens après une période de rodage d'environ trois ans.

Finalement, le commentaire à l'effet de consolider les acquis avant d'initier de nouveaux projets est revenu à quelques occasions.

Pour l'emploi :

Le forum a été une belle occasion pour les participants de constater qu'ils vivent des situations communes en matière de sélection et de rétention de la main-d'œuvre. De nombreuses suggestions ont été formulées (voir en pages B-1 à B-3) pour faciliter le travail des intervenants touristiques.

Les discussions entourant la main-d'œuvre ont aussi permis de voir que plusieurs intervenants touristiques connaissent peu ou mal les ressources à leur disposition (l'étude de l'Office du tourisme de Québec sur la gestion des ressources humaines à titre d'exemple).

Dans le cas de la main-d'œuvre comme dans beaucoup d'autres, on a senti une réelle volonté d'unir les forces et les énergies pour contrer des phénomènes qui nuisent à l'épanouissement du tourisme sur la Côte-de-Beaupré.

La conclusion

S'il ne fallait retenir qu'une chose de tout ce qui a été dit ou partagé lors du Forum des intervenants touristiques de la Côte-de-Beaupré, ce serait sans doute la nécessité de développer une plus grande collégialité et une plus grande collaboration entre les entreprises et entre les secteurs touristiques, pour faire face aux nouveaux défis de l'industrie, à la concurrence et à des ressources financières somme toute limitées.

En ce sens, le forum aura pavé la voie à une ère nouvelle dans les rapport qu'ont entre elles les entreprises (privées ou publiques) pour que le tourisme, secteur névralgique de l'économie sur la Côte-de-Beaupré, apporte une contribution encore plus importance à la prospérité régionale.

Section D

**Les participants
et leur appréciation de l'événement**

Liste des participants

1. Allaire, FrançoisCRÉ
2. Arsenault, Ulric.....Sentier des caps de Charlevoix
3. Barclay, JessicaChalets Montmorency
4. Belley, Nancy.....Train Touristique Charlevoix Inc.
5. Benoit, Hubert.....Député de Montmorency
6. Bigras, Claudette.....Gîte des portes de Charlevoix
7. Boies, MarioBasilique Ste-Anne-de-Beaupré
8. Bouchard, BrigitteCLD de la Jacques-Cartier
9. Brisson, Sophie.....Groupe Dufour Hôtels et Croisières
10. Buteau, Lise.....CLD de la Côte-de-Beaupré
11. Carignan, Sonia.....CLD de la Côte-de-Beaupré
12. Caron, EdithCollège Mérici
13. Cassista, SylvainHôtel Val-des-Neiges
14. Cauchon, ArthurFerme Arthur Cauchon
15. Choquette, JacquesJacques Choquette Communications
16. Chouinard, Gilbert.....IGA Boucherie Chouinard
17. Cliche, Jean-MartinVille de Beaupré
18. Cloutier, GastonAuberge Baker
19. Cloutier, HenriVille de Beaupré
20. Côté, Francis.....ZoneSpa
21. Côté, François.....Sentier des caps de Charlevoix
22. Côté, Marie-NoëlleCAADRQ
23. Déry, Carole.....Société du 400e anniversaire de Québec
24. Déry, ChristianColiseum Concept
25. Desgagnés, GildasCroisières Le Coudrier
26. Desrosiers, Guy.....Mont-Sainte-Anne
27. Dumais, ÉvelineCentre Local d'Emploi
28. Éric Desaulniers.....SOLIDEC
29. Éthier, GillesChalets-Village Mont-Sainte-Anne
30. Fortin, Isabelle.....CJE Charlevoix Côte-de-Beaupré
31. Fortin, Jean-LucVille de Sainte-Anne-de-Beaupré
32. Fradette, RégentHébergement Mont-Sainte-Anne Le Massif
33. Gagné, Anne-MarieGestev
34. Gagné, Gilles.....CLD de la Côte-de-Beaupré
35. Gagnon, DanielOffice du tourisme de Québec
36. Gagnon, DianeOptima Communication Design
37. Gagnon, Marie-Michelle.....Rivière Secrète
38. Gaudreault, Steeve.....9174-6552 Québec inc.
39. Gauthier, DanielGroupe Le Massif
40. Gilbert, Marie.....Université Laval, Forêt Montmorency

41. Gingras, LyseMunicipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
42. Gingras, Pierre.....Motel Central
43. Gingras, SuzanneAuberge La Camarine
44. Girard, Georges.....Ambassadeur des sports - Ville de Québec
45. Gladu, Martin.....Station Blü
46. Gravel, Hélène.....Festival Ombre et Lumière
47. Gravel, Prime.....Étang de pêche
48. Hamelin, DenisPub St-Bernard
49. Harvey, Pascal.....SADC de Charlevoix
50. Hayes, Redmond.....Musée de l'abeille
51. Hébert, DanyFerme le Comte de Roussy
52. Hovington, CynthiaSentier des caps de Charlevoix
53. Jacques Pichette.....MRC de La Côte-de-Beaupré
54. Jalbert, Luc.....Indépendant
55. Jamet, Marcel.....PLANAM
56. Jean, Nancy.....Musée de l'abeille
57. Jean-François MorneauCLD de la Côte-de-Beaupré
58. Jobin, NatachaFerme Québec Oies
59. Juneau, Yves.....Mont-Sainte-Anne
60. L'Allier, Jean-Paul.....Langlois Kronström Desjardins avocats
61. Lachance, Marie-Chantal.....Murale Création
62. Lachance, Martin.....Office du tourisme de Québec
63. Larue, LiseCentre Local d'Emploi
64. Lavoie, Louis.....Caisse Desjardins Mont-Sainte-Anne
65. Le Bihan, IsabelleAssociation des Amis du cap Tourmente
66. Lebel, AndréMont-Sainte-Anne
67. Leblanc, MarioCLD de la Côte-de-Beaupré
68. Lefrançois, France.....Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré
69. Légaré, MarioSite d'Interprétation et de plein air - Les Sept Chutes
70. Lepire, ChantalRéserve nationale de faune du cap Tourmente
71. Lessard, France.....Office du tourisme de Québec
72. Létourneau, SylvieMAPAQ Capitale-Nationale et Côte-Nord
73. Lévesque, JacquesGroupe Le Massif Inc.
74. Marcotte, FranceMagasin Ste-Anne
75. Mc Nicoll, HélèneCanyon Ste-Anne
76. Mercure, FrançoiseOffice du tourisme de Québec
77. Michel, GuillaumeBureau d'accueil touristique de la Côte-de-Beaupré
78. Miller, FrançoisSt-Tite-des-Caps
79. Néron, DanickSADC de Charlevoix
80. Paré, Bernard.....Association des Amis du cap Tourmente
81. Pinaud, Danièle.....Gîte du vieux chemin
82. Raymond, Pierre.....Le Massif Inc.

83. Rochon, FrançoisMRC de La Côte-de-Beaupré
84. Rouleau, Jean.....Amalgame créativité stratégique
85. Rousseau, Francine.....Réserve nationale de faune du cap Tourmente
86. Roy, CamilleDomaine Royarinois
87. Roy, Henri.....Château Mont-Sainte-Anne
88. Roy, Martine.....Centre Local d'Emploi
89. Roy, MathieuSt-Tite-des-Caps
90. Roy, SébastienChâteau Mont-Sainte-Anne
91. Saindon, Léandre.....PGC
92. Sansregret, HuguesUniversité Laval, Forêt Montmorency
93. Saucier, BrunoRivière Secrète
94. Savard, Valérie.....Bureau du député Michel Guimond
95. Savoie, Pierre.....St-Ferréol-les-Neiges
96. Simard, Mario.....Caisse Desjardins Mont-Sainte-Anne
97. Simard, MichelSki Michel
98. St-Charles, SteveCLD de l'Île d'Orléans
99. St-Pierre, Jean-FrançoisVille de Beaupré
100. Talbot, André.....Condo et Motel des Berges
101. Talbot, LouiseCSSSQ-N
102. Tanguay, Lynda.....Arts et Reflets
103. Tardif, ChantalZoneSpa
104. Thivierge, François-GuyAdventureX
105. Tremblay, AnnabelleCLD de Charlevoix
106. Tremblay, GermainMunicipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
107. Tremblay, Isabelle.....CLD de la Côte-de-Beaupré
108. Tremblay, Marc.....Canyoning Québec
109. Tremblay, Mathieu.....Journal L'Autre Voix
110. Tremblay, Pierre.....Moulin du Petit Pré
111. Tremblay, StéphaneAuberge du maître forgeron
112. Trépanier, LucCentre d'Interprétation de la Côte-de-Beaupré
113. Verdon, ChantalChantal Verdon - Consultante
114. Vigneault, Annie.....MRC de La Côte-de-Beaupré / SARP

Appréciation de l'activité par les participants

Sur les 114 participants, 47 ont complété le formulaire d'évaluation de l'activité qui les invitait à quantifier leur niveau de satisfaction selon douze sujets, 1 représentant l'appréciation la plus faible et 5 l'appréciation la plus forte.

Les douze sujets sont repris ci-après, avec leur score total obtenu après compilation des questionnaires.

Sujet	1	2	3	4	5
Date de tenue de l'événement	2	4	7	10	22
Qualité du contenu	0	0	6	24	17
Qualité des conférenciers	0	0	3	18	25
Qualité du travail en ateliers	0	0	7	20	18
Qualité du travail à la plénière	0	3	6	24	13
Développement de solutions	1	9	20	13	2
Déroulement de la journée	0	1	10	26	10
Communications avant le forum	0	5	12	16	14
Qualité de l'accueil à l'hôtel	0	0	2	17	28
Qualité de la nourriture	0	0	3	19	25
Cocktail de réseautage	0	0	3	7	13
Appréciation d'ensemble	0	0	3	25	17

Commentaires des participants relevés sur les formulaires d'appréciation

1. Grande qualité des organisateurs, des animateurs d'ateliers et du personnel d'accueil à l'hôtel.
2. La présentation du travail des ateliers en plénière n'a pas reflété les solutions proposées lors des séances matinales. Il faut être préoccupé pour les suites du forum. Le CLD devrait reprendre les rencontres mensuelles des intervenants touristiques qui existaient auparavant.
3. Il aurait été bon de repartir avec la solution des visites pour les commerçants par autobus.
4. À renouveler et faire le suivi.
5. Améliorer notre communication. Concertation pour le suivi à donner à ce forum. J'appuie le commentaire de M. Simard de nous revoir à l'automne et que le groupe des 10 devienne le groupe des 117.
6. Mauvais contrôle des interventions et du temps alloué.
7. Merci !
8. Reproduire l'évènement à l'automne pour faire le suivi.
9. Qualité du contenu affectée par le manque de temps. À suivre...les secteurs (auxquels j'ajouterais le secteur de l'hébergement) ont été peu touchés. L'on pourrait poursuivre à l'automne et vivre/organiser un forum. Bourse pour construire des forfaits. P.S : C'est toujours motivant d'être là.
10. J'ai hâte de voir les suites puisque plusieurs bonnes idées ont été données. Maintenant tout le travail reste à faire. J'aimerais que l'on voie les suites. Merci, belle journée stimulante.
11. Merci, à reprendre car ça permet le réseautage et le partenariat.
12. Manque de temps et programmation trop lourde.
13. Penser à imprimer les documents en recto verso.
14. À go on part ! J'ai hâte que ça commence.
15. Conférenciers inspirants, très bonne qualité de l'organisation, implication du milieu excellente, points à améliorer bien définis mais peu de solutions concrètes, attente du comité des 10 pour activer les actions de concertation.
16. Un parc de conservation ou réserve écologique serait mieux qu'un parc régional pour le territoire non organisé de Sault-aux-Cochons.
17. M. L'Allier devrait devenir notre parrain. C'est un gars qui a une expérience extraordinaire dans le développement de sa ville. À mon avis ce gars est une sommité mondiale, son développement de la ville de Québec et ses retombées ! On va en entendre parler dans 50 ans.
18. Très bonne organisation, ateliers dynamiques, conférences pertinentes et intéressantes. Merci !

19. Côté réseautage fort intéressant ! Durée des ateliers plus longue. Suivi à prévoir. Bonne initiative ! Bravo !
20. J'ai apprécié le forum. Très agréable de rencontrer plein de gens très intéressants et dans notre milieu. Merci au CLD et à l'hôtel Val-des-Neiges.
21. Solutions pas concrètes. Très bonne qualité des conférences de M. L'Allier et Gauthier. Très chaud dans la salle à manger. Il faut se revoir et faire la tournée des entrepreneurs de la Côte-de-Beaupré.
22. Trop court. Pertinent.
23. Avril à privilégier pour la date de l'événement. Bravo pour les deux conférenciers et le document de travail. Certaines idées dans l'atelier n'ont pas été amenées par le modérateur lors de la plénière. Développement des solutions = plutôt un constat, une analyse. Trop chaud dans la salle à manger !
24. Tout était très bien. Merci !
25. La dernière communication était trop tardive, on n'a pas eu le temps pour se préparer. Permettre aux intervenants de se faire connaître (comptoir pour dépliants, prise de parole). Imprimer les documents recto-verso pour économiser nos ressources naturelles.